

St-Légier, le 29 mai 2007

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire 2007 de l'UDI

Date, lieu : 07.05.07 à 20h00 à la Grande Salle de St-Légier, salle des Dents du Midi

Membres présents : 17

Excusés : Mesdames M. Brawand, S. Burgy, R. Krenger, M.-Cl. Liechti (arrivera pour 21h),
M. Pettetin, Ch. Béguin et Ch. Zentner

Messieurs B. Droz, J.-M. Favez, R. Favez, N. Walti, D. Rocipon et P. Köhli.

Nous comptons la présence de 23 membres, la majorité est de 9.

1. Bienvenue

Le président ouvre la séance à 20h15 et s'excuse pour l'invitation tardive et hors délai selon les statuts et demande à l'assemblée si elle accepte la tenue de celle-ci. L'assemblée accepte à l'unanimité soit 17 oui. Le président remercie l'assemblée pour sa confiance.

2. P.V. de l'AG 2006

Le P.V. est distribué, aucune correction n'est demandée.

Le P.V. est accepté à l'unanimité avec les remerciements à ses auteurs.

3. Bilan 2006

3.1 Activités de l'UDI au sein du Conseil communal (C, Baeriswyl)

(Présidé par Dominique Epp UDI, 1^{er} Vice-Président Guy Marti, libéral puis dès le 1^{er} juillet

Présidé par Guy Marti, libéral, 1^{er} Vice-Président Henri Van Kuijk radical)

L'année 2006 a été un peu particulière car les 6 premiers mois d'activité concernaient l'ancienne législature alors que dès le 1^{er} juillet entraient en fonction les nouvelles autorités pour un mandat de 5 ans dorénavant. Je rappelle que la nouvelle constitution vaudoise a fixé la durée d'une législature à 5 ans.

Les élections communales ont un peu « chamboulé » la couleur des autorités, notamment pour l'UDI qui est sorti renforcé de ces élections : soit 15 conseillères et conseillers, 2 personnes de plus, et je relève fièrement la présence de 2 jeunes conseillers de 20 ans.

Notre effectif au sein de la Municipalité a carrément doublé : nous sommes passés de 1 poste de municipal à 2. Donc une équipe de poids qui, je le souhaite, sera assez soudée pour travailler pour le bien, voir le mieux des habitants de notre commune. Les citoyens et citoyennes de St-Légier nous ont fait confiance, ne les décevons pas.

Les nouvelles autorités de notre commune ont été installées officiellement par Mr le Préfet le 16 juin. La Présidence du Conseil communal est assurée par Mr Guy Marti, libéral. Le 1^{er} Vice-Président est Mr Henry Van Kuijk, radical.

Les conseillers UDI membres de commissions permanentes sont :

- Commission de gestion : Mme Christiane Béguin et Mme Marylène Brawand
- Commission des finances : Mr Jean-Marc Favez et Mr Martin Metzler
- Commission de recours, taxes, impôts et informatique : Mr Raymond Favez
- Nos membres UDI délégués aux organismes intercommunaux sont :

- CIEHL :Mme Anne Morier.
- SIGE : Mr Pascal Vienet
- Fonds culturel Riviera : Mme Corinne Baeriswyl

Notons également que Mlle Sarah Burgy est scrutatrice suppléante, et nos félicitations à Mr Jean-Paul Mounoud confirmé dans sa fonction d'huissier.

Travaux durant le 1^{er} semestre.

Durant le 1^{er} semestre la Municipalité a déposé 16 préavis qui ont été soumis au conseil communal.

10 préavis concernaient des investissements pour un montant de 8'551'126 Frs.

6 préavis se rapportaient à des règlements, gestion et comptes (Fond culturel, CIEHL,...)

Si quelques préavis ont été très discutés voir contestés, ils ont tous été acceptés par le Conseil Communal souvent à une grande majorité, rarement à l'unanimité. Les 2 grands montants attribués sont :

- l'achat du terrain de Mr de Joffrey 2'772'000.-
- l'assainissement de l'axe ouest 2'775'000.-

Lors du 2^{ème} semestre, la nouvelle Municipalité a présenté par moins de 17 préavis, mais ce sont surtout des préavis de début de législature donnant des pouvoirs de décision à la Municipalité. Seul 3 préavis sollicitaient des demande de financement pour un montant d'environ 675'000.-

Concernant l'ancienne législature, notons le départ de Mme Antoinette Siffert secrétaire compétente et dévouée qui a décidé de passer la main après 20 ans d'activité. Encore un grand merci à Antoinette. Pour lui succéder, le Conseil Communal a élu à l'unanimité Mme Valérie Wuillemin. Nous lui souhaitons d'ores et déjà beaucoup de satisfactions et de plaisir dans cette belle mais un peu ingrate fonction.

3.2 Mot du président

Une année politique postélectorale, c'est souvent le moment de reprendre des forces après l'effort, éventuellement la crise d'autosatisfaction mais aussi la découverte de nouveaux candidats, nouveaux élus de tous partis.

Dans ce cas, la réussite électorale c'est aussi un surplus de travail car en tant que deuxième formation politique, nous devons fournir deux commissaires pour chaque préavis et si nous sommes un petit peu plus nombreux, l'augmentation est déjà compensée par la représentation dans les commissions permanentes. Donc en résumé deux fois plus de participants aux séances des commissions ad hoc et ce n'est pas facile de trouver des collègues libres, surtout en début de soirée ; Pascal Vienet qui a repris cette tâche en sait quelque chose ! Je vous demande donc de bien vouloir faire l'effort de vous libérer, aussi lorsque vous êtes suppléant, pour que l'on ait pas à courir après les commissaires. Cela a aussi un avantage : nous possédons 30% des voix dans une commission, pour autant que l'on soit d'accord entre nous et nous sommes courtisés par nos collègues des autres partis car il ne peut se décider de sujet chaud sans l'UDI. Pour cela il faut naturellement que nos élus siègent au CC, les absents excusés ou non ont toujours tort.

Un petit mot à nos deux Municipaux débutants à l'exécutif de notre beau village : même s'il n'y a pas encore eu de thème très chaud, on peut dire qu'ils ont passé avec succès l'examen de première année et comme disait Gérald Gygli il y a une année, c'est maintenant que l'on va voir les réactions des gens à chaque faux pas. Soyez vigilants et rigoureux, comme jusqu'à

présent et je suis sûr que vous allez être au top des sondages à la fin de l'année. Merci de votre travail et de votre engagement et bon courage pour la suite.

J'aimerais remercier les membres du comité pour leur travail et spécialement Pascal Vienet qui a repris le rôle de vice-président, responsable du groupe au CC, en plus de celui de caissier. Merci également à toutes celles et ceux qui, membres ou non du CC, nous soutiennent soit financièrement, soit par leur activité au sein de groupes de travail, comme actuellement celui de la crèche-garderie, repas de midi, ou encore par leur présence active aux séances de préparation du CC, qui ont lieu je vous le rappelle le mercredi précédent la séance du CC à 20h00, en principe au carnotzet de la Grande Salle (au sous-sol).

A vous tous, je vous rappelle que nous sommes là pour le village et non pour des partis politiques cantonaux ou fédéraux. Laissez donc les étiquettes de côté et laissez aller votre bon sens pour que St-Légier continue à prospérer encore longtemps. Merci

3.3 Mot des Municipaux

Monsieur Gérald Gygli salue l'assemblée et nous fait part de bonne ambiance au sein de l'exécutif, les décisions sont collégiales et chacun assume.

Monsieur Dominique Epp nous fait un bilan intermédiaire en fonction des objectifs du mouvement. Il parle de l'élimination des déchets en disant qu'il faut aller de l'avant sans attendre des autres et parle d'une taxe du pollueur-payeur.

4. Comptes

4.1 Rapport du caissier (extrait du rapporte de Mr Pascal Vienet)

Comme pour les exercices précédents, les liquidités ne sont plus traitées qu'avec le compte Yellow Net de Postfinance. Le bouclage est arrêté au 31 décembre 2006.

La campagne électorale a occasionné une dépense de Fr 6'822.-

Pour cet exercice, les produits se sont élevés à Fr 3'406.55 soit Fr 2'210.- de cotisations et Fr 1'196.55 de dons. Le montant total des factures a été de Fr 7'352.70, la perte finale de l'exercice 2006 est de Fr 3'946.15.

L'avoir au 31 décembre 2006 est de Fr 4'311.85.

La situation financière du groupe est saine.

4.2 Rapport des vérificateurs des comptes (Mr P.-D. Béguin et P.-A. Poletti)

Mr Béguin nous lit son rapport qui nous affirme que les comptes sont bien tenus et que la situation financière est saine. Il nous demande donc de donner décharge au caissier.

4.3 Approbation des comptes

Les comptes 2006 sont approuvés à l'unanimité des membres présents et décharge est donnée au caissier avec les remerciements d'usage pour son excellent travail.

4.4 Nomination d'un nouveau vérificateur et d'un suppléant.

Comme Mme Morier ne peut pas fonctionner au comité et comme vérificatrice Mr Jean-Maurice Rey-Mermet est nommé vérificateur par acclamations..

Mme Michèle Pettetin est nommée comme vérificatrice suppléante par acclamations.

4.5 Cotisations 2007

La cotisation reste à Fr 40.- par membre et par année.

La cotisation est double pour les membres du CC (compensation forfaitaire des jetons de présence).

5. Renouvellement du comité

Statutairement les membres du comité sont élus pour 3 ans. Il y a réélection de Mme Corinne Baeriswyl, de MM Jean-Luc Burgy, Bernard Droz et Pascal Vienet. Ils se représentent pour un nouveau mandat et sont élus par acclamations.

Mr Jean-Paul Mounoud ayant démissionné de ses fonctions à fin novembre, Mme Anne Morier s'est proposée pour reprendre la place de secrétaire au comité, elle est élue par acclamations.

Les Municipaux sont membres de droit.

Mr Roger Köhli est membre d'honneur

Le Comité se compose des 6 membres suivants : Jean-Luc Burgy, président, Pascal Vienet, vice-président et caissier, Anne Morier secrétaire, Corinne Baeriswyl-Rocipon, Bernard Droz et Leonardo Pescante membres.

Statutairement le comité peut comprendre 7 membres, il y a donc un poste vacant.

6. Programme 2007-05-28

- Le groupe de travail crèche-garderie et repas de midi ont rencontré Mme Reymond et Mme Genoud, les locaux de la garderie deviennent insalubres et il y a un manque de place. Pour les repas de midi c'est possible de continuer encore comme actuellement.

Quelques solutions ont été envisagées :

1. Réhabiliter le rural de l'Auberge pour y installer la garderie.
2. Prévoir la garderie dans le PPA du Home Salem, location ? où logerait la crèche garderie pendant les travaux ?
3. Le « Pré aux Anes » propriété de la commune : construire sur cette parcelle la crèche-garderie avec accueil de midi ?
4. Intégrer les locaux du repas de midi dans le nouveau collège de Clos-Béguin ?

- Le développement du site internet se fera par Jean-Luc Burgy.

7. Propositions individuelles

Aucune proposition individuelle n'est parvenue avant l'assemblée.

8. Divers

Monsieur Ernest Boget demande une égalité de traitement à la commune concernant les zones 30 et les zones bordiers autorisés.

Mr Dominique Epp informe que la route de Chambeillon sera ouverte à la circulation pendant la fête du foot afin de voir ce qui se passe, elle sera limitée à 60 km/h.

Il précise que les zones bordiers autorisés seront supprimées prochainement.
Mme Liehti fait une remarque concernant l'utilisation du Ch. du Flumet.

La séance est levée à 21h20 et après une pause nous visionnons un film sur le tavillonage et recevons Mr Jean-François Pasquier des Avants qui répond aux questions de l'assemblée.

Un apéritif termine la soirée.

Le Président :

Jean-Luc Burgy

La secrétaire

Anne Morier